

ESII

**Une entreprise
éco-citoyenne**



ESII s'inscrit dans une politique de développement durable garantissant la mise en œuvre de pratiques sans danger pour l'environnement ainsi que le respect des normes de sécurité et de santé.

Les actions dans le domaine environnemental sont menées conjointement avec notre processus d'amélioration continue défini dans notre système de management de la qualité basé sur la norme ISO 9001 et dans notre politique RSE basée sur la norme ISO 26000.

A ce titre, les réglementations relatives à notre activité en matière d'environnement sont prises en compte. Une veille normative est assurée afin de garantir l'actualisation de nos conceptions et processus en regard des exigences réglementaires.

Les axes identifiés dans le cadre pour le développement durable sont les suivants :

- L'environnement du travail
- La conception des produits
- Les conditions de réalisation et la logistique du produit
- La sensibilisation et la formation du personnel

Les objectifs associés pour lesquels il est possible d'agir sont :

- L'application stricte de la réglementation
- La diminution des consommations énergétiques
- La réduction de l'empreinte carbone
- Le traitement des déchets
- La maîtrise de fin de vie des produits

Ces objectifs sont communiqués à notre personnel et sous-traitants. Le respect de ces exigences est vérifié lors des recettes des produits.

■ PRIVILEGIER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Par notre plan de remplacement progressif des chaudières fioul et climatisations électriques, par systèmes de pompes à chaleur (PAC) eau de nappe/eau. Actuellement les PAC fournissent plus de 60% du chauffage et de la climatisation du siège d'ESII.

Par notre plan de substitution de tous les éclairages traditionnels par des néons à LED (100 % recyclables, 0 % de mercure) réduisant de 60 % la consommation d'énergie, de plus de 50 % l'empreinte carbone et limitant les dégagements de chaleur.

Par le passage en programmation en mode économique des appareils domotiques aux heures d'inactivité (pour les PAC, coupure automatique des climatisations le soir et le week-end en été, pour les chaudières fioul, passage en chauffage basse température pour la nuit et le week-end).

En optant pour la réalisation de toitures photovoltaïques (soit 160m²) sur l'extension des bâtiments - Plus de 20MW d'électricité solaire produite par an.

■ DES TECHNOLOGIES ECOLOGIQUES POUR NOS PRODUITS

Respectueux de l'environnement, nos afficheurs affichent une très faible consommation énergétique (diodes basse consommation et mise en veille automatique).

Nos tickets sont fabriqués dans les règles de respect de l'environnement (label Imprim'vert) et sont garantis sans phénol.

Nos PC vidéo et nos afficheurs LED/LCD sont à basse consommation. Le coût de maintenance est faible car il y a moins de pièces à remplacer.

Nous réduisons également l'empreinte de nos bornes, de la fabrication et de l'emballage de notre gamme de matériel :

- Nos nouvelles bornes sont 100% recyclables, et nous utilisons 30 kg de matières premières en moins pour leur fabrication, soit une réduction de 63%.
- Efficacité de fabrication : réduction de 84 % du nombre d'étapes de la découpe à la manutention.

52 étapes sont nécessaires au lieu de 312.

- 50% de réduction sur les emballages : Borne interactive Twana conditionnée en 16 mousses au lieu de 32.

1 boîte utilisée au lieu de 3.

■ FAIRE LE CHOIX DE LA PROXIMITE

Pour limiter de façon significative l'impact carbone ESII a opté pour un partenariat avec des fournisseurs de proximité tant au niveau de la sous-traitance de fabrication que l'installation. ESII a obtenu le Label ORIGINE FRANCE GARANTIE qui atteste que plus de 50% de la MO et matière sont réalisés en France que ce soit pour ses gammes de produits d'affichage, centrale de gestion d'information, distributeurs interactifs de tickets.

■ DES BROCHURES ECOLOGIQUES

Nos documents sont réalisés à partir de papier blanchi sans chlore issu de forêts gérées durablement et ayant obtenu la certification PEFC (FSC selon le cas) imprimé avec des encres végétales par une entreprise certifiée : ISO 14001 (management environnemental), 9001 (qualité) et labellisée Imprim'vert et Print environnement.

Sont favorisés l'utilisation de supports informatiques ou préféablement des fichiers informatiques.

■ L'INTERDICTION D'UTILISER DES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX

Nos produits ne comportent pas de substances dangereuses. Nous exigeons de tous nos fournisseurs pour la fourniture de composants l'absence de substances nocives ainsi que pour leurs conditions de réalisation (normes RoHS).

■ LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ET DIVERS AUTRES

ESII respecte la directive DEEE sur le recyclage des produits.

Tous nos produits sont recyclés selon les procédures et les exigences réglementaires applicables. ESII est membre de l'éco-organisme agréé ECOLOGIC pour assurer la collecte et le traitement des déchets électroniques et informatiques, conformément aux obligations du Décret n° 2014-928 Art. R543-195 du code de l'environnement.

Ainsi, pour toute demande de reprise concernant uniquement les équipements ESII, ou assurant la même fonction, merci de vous connecter directement sur le site : www.e-dechet.com

Les modalités de collecte y sont précisées. Pour plus de détails, contactez ECOLOGIC au +3(0) 1 30 57 79 14.

Nous optimisons la gestion de nos propres déchets sur notre plate-forme logistique, en développant le recyclage et le compactage systématiques des cartonnages et emballages usagés.

■ PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

De plus en plus, les fournitures de bureau que nous approvisionnons possèdent les labels NF Environnement et Eco label Européen (papier issu de forêt de culture, produits d'entretien biologique...). Ces écolabels garantissent : la réduction de la consommation d'énergie et la maîtrise des émissions de gaz lors de la fabrication.

Afin de limiter les déchets polluants et recycler les consommables, ESII récupère de manière écologique les cartouches d'encre, toner et piles usagées en mettant à disposition des usagers des containers, sacs... qui sont ensuite récupérés par des organismes spécialisés ainsi que par des associations caritatives.

Actions « zéro papier » : remplacement des dossiers volumineux papier par dossiers informatisés – arrêt de l'impression et du classement des doubles de factures papier ...

Récupération des cartons d'emballage pour réutilisation en calage après traitement.

ESII sensibilise et encourage aussi le personnel ESII aux déplacements en covoiturage.

■ METTRE L'HUMAIN AU CENTRE DE SA STRATÉGIE

ESII a choisi de constituer un réseau de distributeurs sur l'ensemble des territoires français et international. Cette intégration de proximité apporte une contribution à la communauté locale en fournissant des emplois, des salaires tout en limitant les déplacements et en contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂.

■ DE FAIRE DE LA SECURITE UNE PRIORITE

ESII a établi un plan de gestion relatif à la sécurité, l'évalue régulièrement et met en place les plans d'actions nécessaires pour prévenir les accidents.

Le personnel est formé aux techniques d'intervention lors d'accidents corporels ou incendies.

Nos agents d'intervention sur sites ont une habilitation spécifique à leur activité. ESII encourage ses collaborateurs à s'impliquer personnellement à l'amélioration de la sécurité et à se comporter de façon proactive afin de prévenir les accidents